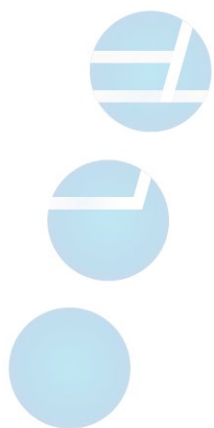


Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 17/12/2024 - 20191 - 2021 B 01501 - 899 280 424 - A2M



A2M

Société par actions simplifiée

Au capital de 1 800 euros

Siège social : Centre commercial les sentiers de Claye Souilly RN3
77410 CLAYE SOUILLY

899 280 424 RCS MEAUX

COMPTES ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2023

Certifié conforme
La Présidente

DocuSigned by:

85E50FF99A1A4B9...

AUDIT CPA ENTREPRISES | 71 avenue Victor Hugo | 75116 PARIS
T: 01 53 64 54 54 | www.audit-cpa.com
SAS au capital de 400.000 € | RCS PARIS 524 120 607
Inscrit au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région Paris / Ile-de-France



Bilan

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	17 882	7 729	10 153	13 729
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	25 000	6 000	19 000	25 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	3 300	352	2 948	
Installations techniques, matériel et outillages industriels	90 046	12 965	77 082	51 291
Autres immobilisations corporelles	62 149	38 322	23 827	41 395
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	15 651		15 651	15 117
ACTIF IMMOBILISÉ	214 028	65 367	148 661	146 532
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	5 284		5 284	6 200
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				877
Autres	40 802		40 802	20 318
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	181 609		181 609	393 191
Charges constatées d'avance	2 060		2 060	19 233
ACTIF CIRCULANT	229 755		229 755	439 819
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	443 783	65 367	378 416	586 351

Bilan Passif

Bilan Passif		Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres			
Capital social ou individuel	(dont versé)	1 800	1 800
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
	- Légale		
Réserves :	- Statutaires ou contractuelles		
	- Réglementées		
	- Autres		
Report à nouveau		-591	-642
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		61 331	51
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		62 540	1 209
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour :	- Risques		
	- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :	- Auprès des établissements de crédit		307 089
	- Financières diverses	172 076	172 076
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	- Fournisseurs et comptes rattachés	83 029	70 350
Dettes :	- Fiscales et sociales	60 771	35 627
	- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES		315 876	585 142
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		378 416	586 351

Annexe

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 378 416 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 61 331 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "coût moyen unitaire pondéré" (CMUP)

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est comptabilisée lorsque la valeur brute est supérieure à la valeur réelle à la date de clôture.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

Engagements de retraite :

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

L'engagement de la dette actuarielle, non comptabilisé en fin d'exercice, est de

Droit Individuel à la Formation :

A la date de clôture, les droits acquis au titre du droit individuel à la formation s'élèvent à heures.

Suivi de l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises (CICE) :

Ce Crédit d'Impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leurs fonds de roulement. Nous avons en ce qui nous concerne, voulu faire porter l'effort sur les investissements et/ou sur l'amélioration du fonds de roulement, éléments qui permettront à l'entreprise de supporter mieux les difficultés économiques si elles se poursuivent ou de faire face à une éventuelle phase de croissance en cas de retournement de la conjoncture économique générale.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

A2M
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 800 euros
Siège social : Centre commercial les sentiers de Claye Souilly RN3
77410 CLAYE SOUILLY

899 280 424 RCS MEAUX

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 61 330,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	61 330,53 euros
Absorption des pertes antérieures	- 590,98 euros

Solde	60 739,55 euros
A la réserve légale	180,00 euros

Le Solde	60 559,55 euros

En totalité au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à 60 559,55 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des Associés.

Certifié conforme

Ichraak MANSOURI
La Présidente

DocuSigned by:

85E50FF99A1A4B9...